

REGLEMENT DES EPREUVES « VALBERG SNOW TRAIL » Lundi 1^{er} janvier 2026

PREAMBULE

Ce règlement est destiné à vous garantir la meilleure sécurité et intégrité sportive. Nous sommes ravis de vous accueillir dans notre station de Valberg et vous souhaitons d'y passer un agréable moment de convivialité et de partage de notre passion pour le sport-nature.

Le Comité d'organisation de l'événement, composé de :

- M. Christian GUEMY, Président du CSPM
- M. Alain SANTI, Responsable des Sports de la station de Valberg
- M. Christophe MENEI, Président société Mermonts Organisation

tient à remercier tout particulièrement pour leur coopération :

- M. Charles-Ange GINESY, Président du Conseil Départemental des Alpes Maritimes
- M. Guy AMMIRATI, Maire de Péone/Valberg
- M. Jean-Paul DAVID, Maire de Guillaumes
- Le Pôle Tourisme de Valberg,
- La SPL Valberg (exploitation des domaines skiabiles),
- Les Services Techniques de Valberg,
- Le SCAV (Association des commerçants de Valberg),
- Les nombreux bénévoles venus prêter leur précieux concours à la réussite de cet événement.

1/ GENERALITES

L'événement dénommé « VALBERG SNOW TRAIL » est organisé par le Club des Sports des Portes du Mercantour de Valberg-Beuil (CSPM) avec l'appui technique de la station de Valberg.

Il consiste en 3 épreuves de trail running et randonnée nordique, se déroulant sur le domaine skiable de Valberg ou à sa périphérie immédiate, et sur le territoire des communes de Péone/Valberg et Guillaumes :

- **Le « VALBERG SNOW TRAIL »**, course pédestre de montagne chronométrée, sur pistes et sentiers enneigés, de 9,4 km et 400 m de dénivellée positive, à achever en moins de 2h00, réservée aux adultes âgés de 16 ans et +,
- **La « VALBERG RANDO DETOX »**, randonnée nordique sur pistes et sentiers enneigés, non chronométrée, de 5 km et 190 m de dénivellée positive, à achever en moins de 2h00, pour tous les âges (les enfants de - de 16 ans devant être accompagnés d'un adulte responsable).
- **Le « VALBERG SNOW KIDS »**, course pédestre à handicap (15'' par année d'âge), sur pistes et sentiers enneigés, de 0,6 km et 20 m de dénivellée positive, réservée aux enfants âgés de 4 à 9 ans révolus. Pour les enfants de 10 à 15 ans, la course se déroulera sur **deux tours** du même parcours.

Votre participation à l'une de ces 3 épreuves implique votre acceptation expresse et sans réserve de ce qui suit.

2/ PARCOURS

Tous les parcours sont jalonnés par des fanions rouges/roses plantés au sol à main droite dans le sens de la progression des concurrents ou par des barrières ou par de la rubalise bleue.

Des panneaux directionnels de format A3 sur fond rouge seront placés aux principaux changements de direction.

Dans la nuit, soyez très vigilants à ce balisage : plus de 100 m sans voir de balisage sur votre droite révèle que vous avez vraisemblablement quitté le parcours : vous devez revenir sur vos pas.

Pour les épreuves chronométrées, des pointages seront effectués en plusieurs points pour garantir le respect de l'intégralité des parcours par chacun.

ATTENTION : les participants les plus lents de la VALBERG RANDO DETOX seront vraisemblablement dépassés par les concurrents les plus rapides du VALBERG SNOW TRAIL : dans ce cas, veillez à tenir votre droite et à donner priorité au concurrent le plus rapide, dans le respect de chacun.

Pour consulter les parcours et leurs profils respectifs :

- VALBERG SNOW TRAIL : <https://www.openrunner.com/route-details/20175574>
- VALBERG RANDO DETOX : <https://www.openrunner.com/route-details/20205185>
- VALBERG SNOW KIDS :

3/ HORAIRES

Les départs des 2 épreuves hors VALBERG SNOW KIDS seront donnés **simultanément** le **lundi 1^{er} janvier 2026 à 18h00** depuis la place Charles Ginesy de Valberg (Place Centrale), précédé d'un **briefing à 17h30** (présence de tous les concurrents obligatoire).

Sur la ligne de départ, les coureurs seront placés en tête suivis des randonneurs.

Les arrivées seront jugées au même endroit à **partir de 18h50**.

Tous les concurrents devront boucler leur parcours **en moins de 2h00** pour être classés.

Le départ du VALBERG SNOW KIDS sera donné du même endroit à **partir de 17h45**. Les départs seront espacés de 15'' par année d'âge de 4 à 9 ans afin que chacun ait sa chance ! Pour les enfants de 10 à 15 ans, la course se déroulera sur deux tours du même parcours et sera donné à partir de **17h50**.

4/ INSCRIPTIONS

Le VALBERG SNOW TRAIL est ouvert à tout adulte âgé de 16 ans ou +, détenteur d'une licence FFA en cours de validité ou avoir rempli son PPS (Parcours de prévention Santé) sur le lien dédié et dans le délai imparti.

La VALBERG RANDO DETOX est ouverte à tous, les enfants de - de 16 ans devant être accompagnés d'un adulte responsable.

Le VALBERG SNOW KIDS est ouvert à tous les enfants **nés entre le 01/01/2011 et le 31/12/2021**.

Dans la limite des places disponibles, les inscriptions sont possibles **jusqu'au mercredi 31 décembre 2025 à Minuit**, exclusivement en ligne, sur le site **WWW.SPORTIPS.FR**, aux prix de :

- **17,00€** pour le VALBERG SNOW TRAIL
- **5,00€** pour la VALBERG RANDO DETOX
- **GRATUIT** pour le VALBERG SNOW KIDS

+ frais de service de la plateforme d'inscription en ligne

Les inscriptions seront également possibles à **l'OFFICE DE TOURISME DE VALBERG jeudi 1^{er} janvier 2026, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00**, aux prix de :

- **20,00€** pour le VALBERG SNOW TRAIL
- **7,00€** pour la VALBERG RANDO DETOX
- **GRATUIT** pour le VALBERG SNOW KIDS

Toute inscription est ferme et définitive et ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque cause que ce soit.

Les inscriptions sont nominatives, aucun échange ou transfert d'inscription n'est possible, quel que soit le motif invoqué.

Ces tarifs incluent notamment les ravitaillements, boissons chaudes et soupes à l'arrivée ainsi que la participation à la tombola dotée par les commerçants de Valberg.

1€ par inscription sera reversé par le CSPM au profit de l'association « Les Petits Princes » dont le but est de réaliser les rêves d'enfants et d'adolescents malades (www.petitsprinces.com).

5/ RETRAIT DES DOSSARDS

Le contrôle du matériel obligatoire et le retrait des dossards des 2 épreuves auront lieu à **l'OFFICE DE TOURISME DE VALBERG jeudi 1^{er} janvier 2026, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00**.

A cet effet, les concurrents devront impérativement présenter :

- une **pièce d'identité** en cours de validité,
- pour les participants au VALBERG SNOW TRAIL : une **licence FFA** en cours de validité ou un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition de moins de 1 an à la date de l'épreuve, dans l'hypothèse où ces pièces n'aient pas été transmises lors de l'inscription en ligne,
- la totalité du **matériel obligatoire** dont la liste figure ci-après.

A défaut, leur dossard ne pourra leur être remis et ils ne pourront prétendre à aucun remboursement.

Par mesure de sécurité, ils devront également **télécharger le tracé du parcours choisi** sur leur téléphone mobile et y enregistrer le numéro de **téléphone d'urgence** fourni par l'organisation. Ces opérations pourront être réalisées lors du retrait des dossards.

6/ MATERIEL

Matériel minimum obligatoire pour les concurrents des épreuves hors VALBERG SNOW KIDS :

- Téléphone portable totalement chargé, comportant les numéros d'urgence communiqués par l'organisation et la trace GPX du parcours choisi,
- Lampe frontale totalement chargée,
- Couverture de survie,
- Sifflet d'alarme,
- Gobelet (aucun contenant ne sera fourni sur les stands de ravitaillement)

Les crampons sont vivement recommandés pour le VALBERG SNOW TRAIL et la VALBERG RANDO DETOX.

Les bâtons sont autorisés sur les épreuves hors VALBERG SNOW KIDS : tout concurrent décidant de s'en équiper devra les porter du départ à l'arrivée.

Une lampe frontale est recommandée pour le VALBERG SNOW KIDS

ATTENTION : La météo pouvant changer brutalement en montagne, les concurrents sont invités à consulter les bulletins ad hoc avant le départ et de s'équiper en conséquence.

7/ RAVITAILLEMENTS

Le principe du trail running en compétition est la semi-autosuffisance.

Par conséquent, chaque concurrent doit prévoir ses besoins propres en alimentation liquide et solide en fonction de l'épreuve choisie, de son état de forme et des conditions météo.

Cependant, l'organisation met à disposition des concurrents 1 point de ravitaillement en boissons froides

et chaudes sur la place Charles Ginesy, au km 4,5 du VALBERG SNOW TRAIL

Aucun ravitaillement tiers n'est autorisé. Les spectateurs sont autorisés sur l'ensemble des parcours. Les chiens doivent impérativement être tenus en laisse.

8/ CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

Pour les épreuves chronométrées, les 3 premiers coureurs hommes et femmes au classement scratch seront récompensés.

La remise des prix du VALBERG SNOW TRAIL aura lieu à 19h30 sur la place Charles Ginesy.

La présence des lauréats est obligatoire pour recevoir leurs récompenses.

La remise des prix sera suivie d'une tombola dotée par les commerçants de Valberg.

9/ SECURITE ET RESPONSABILITE

L'organisation a souscrit une assurance multirisque responsabilité civile.

Les coureurs licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence.

Il incombe aux non licenciés de souscrire une police d'assurance individuelle.

Les épreuves sont sécurisées par des équipes de pisteurs/secouristes à l'arrivée et aux points stratégiques de chacun des parcours.

Les concurrents participent sous leur propre responsabilité en cas d'accident ou de défaillance due à un mauvais état de santé ou une préparation insuffisante.

Tout concurrent a l'obligation de venir en aide à un autre concurrent en difficulté et d'en avvertir immédiatement l'organisation ou le poste de contrôle le plus proche.

Tout concurrent décidant d'abandonner doit immédiatement en avvertir l'organisation ou le poste de contrôle le plus proche et lui remettre son dossard.

Tout concurrent mis hors course mais souhaitant poursuivre son parcours sans dossard est informé qu'il l'effectuera en totale autonomie et sous son entière responsabilité.

Les réseaux de téléphonie mobile couvrent en principe l'intégralité des parcours. A défaut de couverture réseau par votre opérateur, composez le **112**.

10/ ETHIQUE, OBLIGATIONS ET SANCTIONS

Les manquements suivants à l'éthique, au respect et à l'esprit sportif entraîneront la disqualification immédiate du concurrent fautif (liste non exhaustive) :

- Absence d'un ou plusieurs élément(s) du matériel obligatoire en un point quelconque des parcours
- Aide extérieure de toute nature (y compris accompagnement et ravitaillement personnel)
- Non respect des parcours dans leur intégralité
- Non respect de l'environnement (déchets et détritrus divers)
- Non respect des injonctions du personnel (organisation, secouristes, signaleurs,...)
- Non assistance à un concurrent en difficulté
- Manque de respect à l'organisation et/ou aux bénévoles
- Utilisation d'un moyen de transport pendant l'épreuve

11/ MODIFICATION/ANNULATION

En cas de circonstances exceptionnelles et en fonction de l'état du terrain, l'organisation se réserve le droit de modifier les parcours voire d'annuler les épreuves à tout moment, y compris une fois les départs donnés.

12/ RECLAMATIONS

Toute réclamation doit être formulée par écrit et déposée au PC course (table de chronométrage à l'arrivée) auprès d'un membre du Comité d'organisation dans un délai maximum de 30 minutes après l'arrivée du concurrent concerné.

13/ DROIT A L'IMAGE

Tout participant à l'évènement VALBERG SNOW TRAIL renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisation et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Seule l'organisation peut transmettre ce droit à l'image à tout média, via une accréditation ou une licence adaptée.

Toute communication sur l'évènement ou utilisation d'images de l'évènement devra se faire dans le respect du nom de l'évènement, des marques déposées et avec l'accord formel de l'organisation.

14/ CONTACTS

Organisation VALBERG SNOW TRAIL :

M. Christian GUEMY	06 48 64 83 78 – cguemy@orange.fr
M. Alain SANTI	06 75 99 63 45 – asanti@valberg.com
M. Christophe MENEI	06 82 94 84 28 – contact@mermonts.fr

Informations, hébergement :

Le site de l'évènement : www.valbergtrail.fr

Office de Tourisme de Valberg : 04 93 23 24 25 - ot@valberg.com

www.valberg.com